# Pierre angulaire d'un renouveau villageois

Le réaménagement de cette place pincée entre la route départementale et le lac d'Annecy constitue la pierre angulaire d'une requalification du centre-village tout entier, qui vise à redonner à Duingt, plus petite commune du tour du lac, son attractivité urbaine et commerciale. Le bureau de paysagistes lyonnais BASE, chargé de l'opération, a donc considéré le square, espace public contemplatif, dans le contexte d'une mise en cohérence globale et à plus long terme associant le retraitement de la route, le réaménagement de la place du marché, amenée à devenir le lieu de centralité des activités, ainsi que des allées piétonnes de l'église, pensées comme une grande aire de promenade attractive. Dans le prolongement de celle-ci, le square recomposé affiche ainsi un large et généreux parvis qui étire les perspectives vers le lac et l'horizon, tranchant avec les verticales vigoureuses matérialisées à l'arrière par le sanctuaire ainsi qu'un couple de séquoias majestueux. Cette planimétrie apaise et ralentit l'espace public tout en participant d'une mise en cohérence.

*mots clés*

espace public
espace sensible
rue et place
paysage

*adresse*

74410 Duingt

DUINGT

## Place Saint-François de Duingt

Maître d'Ouvrage
Commune de Duingt

Équipe de Maîtrise d'Œuvre
Concepteur - Base

surface aménagée : 1 100 m²

Coût des travaux
374 589 € HT

Coût de l'opération (hors foncier)
449 506 € TTC

Début du chantier : avril 2015
Livraison : début 2016
Mise en service : début 2016

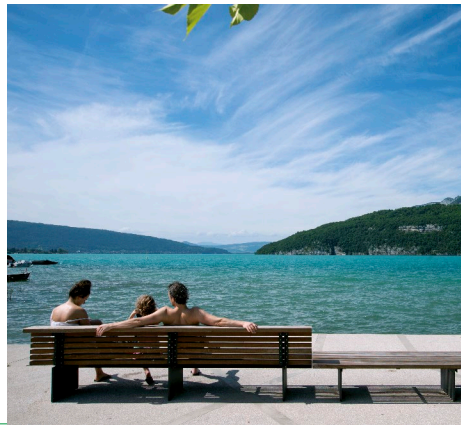

1

2

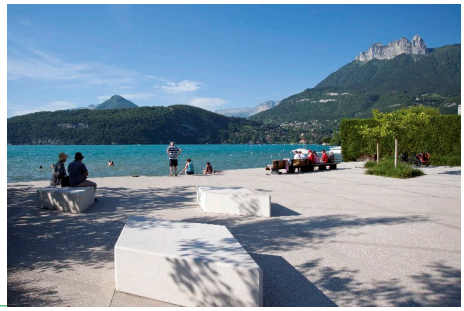

3

4

La requalification de la place Saint-François représente le premier acte d'une pièce qui en compte trois : l'apaisement de la route départementale, la requalification de la place du marché et le réaménagement des allées piétonnes de l'église. L'enjeu, pour la commune comme pour le cabinet de paysagistes BASE, est de retrouver une continuité des espaces publics, de la montagne jusqu'au lac, en tirant parti du contexte topographique et hydrographique exceptionnel du site et en amenuisant les ruptures engendrées par le réseau viaire. Dans un second temps, il s'agit de densifier le centre-village pour reconstituer des limites nettes et faciliter une liaison aisée vers le village historique par un clos jardiné piétonnier. Par ailleurs, il s'agit de réduire les stationnements et circulations, en réservant des espaces de voiries adoucis. Enfin, il s'agit de préfigurer autour du village l'installation d'un nouveau hameau, siège d'une réponse urbaine atypique attractive, susceptible d'accueillir de nouveaux jeunes urbains en quête de calme, de lieux communautaires partagés et de nature.

## Première pierre

En attendant que la programmation suive son cours, la requalification de la place Saint-François vient d'ores et déjà structurer l'image du village, première pierre à l'édifice de cette recomposition. Inauguré en 1961, avec sa mairie, son bureau de Poste et son monument aux morts, ce square arboré de quelques platanes avait au fil des années perdu de sa superbe, les bâtiments susdits ayant fermé la place en mauvais goudron, et les arbres étant en piteux état. Le plan d'ensemble a consisté à rouvrir la place sur le spectacle du lac d'Annecy et de l'horizon, au premier plan et sur la rive, le château de Duingt, et au lointain, la réserve du Roc de Chère et les Dents de Lanfon. Afin de réapprivoiser cet espace sous-utilisé, et susciter l'intérêt auprès des automobilistes -et potentiels visiteurs- circulant sur la RD 1508, les paysagistes ont opté pour un parvis généreux qui prend la forme d'un vaste damier trapézoïdal. Après décaissement et renforcement -enrochements côté lac, la place a été tissée de béton sablé poché matérialisé sous la forme de bandes lisses taillées -alignements de grands sciages- convergeant en un seul point unique, le lac. Cette minéralité affirmée vient rappeler et souligner la tessiture d'un village caractérisé par ses maisons en pierre et ses vieux murs.

## Coulées vertes

Deux trames végétales, de part et d'autre, viennent encadrer ce glacis, mettant à distance les habitations et les jardins voisins tout en créant des convergences naturelles depuis la route, les parvis de l'église et de la mairie. Les badauds ou visiteurs de passage seront forcément attirés par le miroir vibrant des eaux, proche invitation à la pause et à la contemplation. Dépouillé d'artifices au profit de l'horizon, l'agora s'étire en effet en une même ligne et jusqu'au lac auquel il vient opposer un front droit et franc, comme une tentation de plongeon. Au cœur, une volée de marches en pierre taillées et patinées, car historiques, vient créer un lien ou césure douce pour les candidats aux pieds dans l'eau. Pour tout décorum, la place ne compte que six assises de béton blanc de forme carrée ou en losange, pour reprendre la géométrie générale, ainsi qu'un banc en bois, en front d'eau, bordé de deux mûriers platanes, destinés à dispenser à terme une ombre bienfaitrice. Le monument aux morts a été déplacé pour retrouver un emplacement logique, à côté de la mairie. Essentiellement réservée aux deux bandes latérales, la composition végétale fait la part belle aux aulnes glutineux, bouleaux de l'Himalaya en cépée, arbres de fer et prunus laurocerasus, essences dont l'entretien et la taille sont facilités, et qui offrent une variété de couleurs et de contrastes tout au long de l'année. En pied, des mélanges de vivaces viennent affirmer l'intégrité de la place et mettre à distance le voisinage selon un plan structuré en diverses bandes successives, qui servent aussi d'animation, par leur mouvement et leurs coloris contrastés : herbes aux écouvillons (graminée ornementale) et ail d'ornement au premier plan, bergénia cordifolia -rustiques et résistantes- et hostas aux larges feuilles en trame intermédiaire suivies d'euphorbes et de pérovskia (arbustes aux fleurs bleu lavande) puis de miscanthus.

## Jeu de lignes

Côté route, la limite de la place a été matérialisée de bornes métalliques, qui empêchent les chevauchements automobiles, avec une liaison piétonne facilitée et sécurisée (chicane intermédiaire) vers le parvis de l'église. Entre celui-ci, matérialisé par deux séquoias pluricentenaires, et le square réinvesti, les verticales et les horizontales se répondent, affichant en grand l'esprit d'un renouveau villageois.

5

*1 - Un espace de contemplation exceptionnel*

*2 - L'aménagement dégage la vue sur le lac depuis la route*

*3 et 4 - La place est traitée en béton sablé. Les blocs formant assise sont en pierre*

*5 - La requalification de la place Saint-François est la première phase d'un projet d'aménagement du centre-village*